

| | |
|---|---|
|  <p>Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> | <p>COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025</p> |
|---|---|

Date de convocation : 09/12/2025

Date d'affichage : 09/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Florence COSSARD

Etaient Absents : Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Jean-Claude GROUT
Jonathan DESGROSILLES a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR
Alain DEHAIS a donné pouvoir à Pascal Cailly
Armelle POIRIER a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
Stéphanie LEVILLAIN a donné pouvoir à Alain RASSET
Dominique CATEL, excusée

Mr Alain RASSET a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

| Nombre de membres | |
|-------------------|----|
| En exercice | 18 |
| Présents | 12 |
| Pouvoirs | 5 |
| Votants | 17 |

OBJET :

MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA FILIERE HORTICOLE AU LYCEE PROFESSIONNEL JEAN ROSTAND D'OFFRANVILLE

Le jeudi 13 novembre dernier, le Conseil d'Administration du Lycée Professionnel Jean-Rostand d'Offranville apprenait de son Proviseur sa volonté de fermer le CAP productions horticoles ainsi que le baccalauréat professionnel conduite de productions horticoles à partir de la rentrée 2026. Sans aucune concertation préalable avec la communauté éducative, le responsable de l'établissement indiquait avoir officiellement exprimé cette demande dès avril 2024, soit plus d'un an et demi avant d'en informer les membres de son Conseil d'Administration.

Sans revenir sur la manière dont elle a été préparée et annoncée, cette décision conduirait, si elle devait être mise en œuvre, à la fermeture pure et simple de cinq classes.

Elle empêcherait les élèves de CAP de poursuivre le parcours entamé dans le même établissement par un bac professionnel.

Elle irait évidemment à l'encontre des besoins avérés en horticulture sur notre bassin ; pour ne prendre que ces deux exemples, les Jardins d'Avremesnil ou les pépinières Bellet à Offranville accueillent régulièrement des stagiaires du Lycée Professionnel d'Offranville.

L'effectif actuel dans cette section est de 49 élèves se répartissant comme suit : 10 élèves inscrits en 1^{ère} CAP horticulture, 7 élèves inscrits en Terminale CAP horticulture ; 7 élèves en 2^{nde} Bac conduite de productions horticoles, 15 élèves inscrits en 1^{ère} Bac conduite de productions horticoles et 10 élèves inscrits en Terminale Bac conduite de productions horticoles. Si l'effectif en seconde bac professionnel s'est affaibli cette année, à l'inverse, en classe de 1^{ère} avec 15 élèves, il atteint sa capacité maximale et avec 10 élèves en classe de terminale, il reflète la dynamique observée ces dernières années.

Le recrutement de nouveaux élèves a été rendu plus difficile cette année en raison de la précocité de la date de la journée portes ouvertes - organisée en janvier 2025, plutôt qu'au mois de mars, comme cela se pratique depuis 20 ans. Il y avait à cette période-là évidemment moins de productions visibles dans les serres.

Il faut noter que l'établissement, dans un cadre budgétaire général contraint, a multiplié les initiatives ces dernières années pour générer des recettes. Cet effort se traduit notamment par l'implication des partenaires publics et associatifs locaux dans la valorisation du savoir-faire des élèves à travers les commandes passées au magasin pédagogique du lycée l'Offre'en fleurs : on peut citer les communes d'Offranville, Auppegard, Saint-Aubin-sur-Scie, Gueures, Quiberville, Tourville-sur-Arques, Grigneuseville, Brachy mais aussi l'association des maisons fleuries de Gruchet-Saint-Siméon. Tout cela génère des recettes pour le lycée, même si la fermeture, il y a deux ans, du parking d'accessibilité au magasin, affecté pour une zone fumeur, a directement impacté sa fréquentation.

Le lycée Jean-Rostand d'Offranville est historiquement un établissement de formation horticole complémentaire de la fleuristerie. L'horticulture est au carrefour de l'alimentation humaine, de la production médicinale et de la gestion des territoires (forêt, agriculture, jardins, éco-quartiers). L'établissement est bien inséré dans le réseau des acteurs publics et privés locaux, contribuant avec ses apprenants horticoles à la pérennité de l'activité horticole sur notre territoire. Il est le dernier établissement public de la Seine-Maritime à offrir cette formation.

Par ailleurs, dans l'offre de formation professionnalisante qui existe en proximité, l'horticulture au lycée professionnel d'Offranville tient une place importante avec deux dispositifs ULIS ; deux dispositifs qui font le plein parce qu'ils sont adaptés aux attentes locales. En dehors de l'horticulture à Offranville, il n'existe que deux autres formations professionnalisantes adaptées au handicap dans notre bassin : métallier-serrurier au lycée de l'Emulation dieppoise et logistique au lycée du Golf à Dieppe. L'ensemble de ces dispositifs inclusifs sont essentiels pour lutter contre la marginalisation des élèves en situation de handicap ; ils n'existent pas dans le privé. Si la filière horticole du Lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville devait être supprimée en 2026, ce sont des familles qui se trouveraient en grande difficulté.

- Attachée aux équilibres territoriaux et aux outils d'une ruralité vivante ;
- Attachée à la filière horticole historiquement présente sur notre territoire et qui répond à des besoins économiques avérés ;
- Consciente de son importance déterminante dans l'offre scolaire locale adaptée aux enfants en situation de handicap ;
- Consciente des difficultés de mobilité des élèves dans notre bassin ;

Notre Conseil Municipal :

- Apporte son soutien aux enseignants, personnels et élèves du lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville mobilisés depuis un mois pour défendre la filière horticole ;
- Appelle à ouvrir un vrai dialogue, plutôt que de prendre sans recul une décision brutale, préjudiciable aux jeunes de notre bassin, à leur famille à l'économie locale, à l'aménagement du territoire et au respect de la ruralité, pour identifier les mesures qui doivent être mises en œuvre pour renforcer l'attractivité de cette filière auprès des jeunes ;
- Demande au Rectorat de Normandie et à la Région Normandie de ne pas donner suite à l'annonce d'une fermeture à partir de la rentrée 2026 du CAP productions horticoles et du baccalauréat professionnel conduite de productions horticoles au lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville ; annonce effectuée sans aucune concertation préalable en Conseil d'Administration, le jeudi 13 novembre dernier ;
- Demande à l'autorité académique et à la Région d'annoncer officiellement la poursuite du CAP productions horticoles et du baccalauréat professionnel conduite de productions horticoles en 2026 et les années suivantes au lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'adopter cette motion dans l'intérêt de notre territoire et de ses habitants.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

